

Décision 10-D-35 du 15 décembre 2010

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur de la fourniture d'électrodes de
soudure pour les constructeurs automobiles

Posted on: 16 décembre 2010 | Secteur(s) :

INDUSTRIE

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

**Origine de la
saisine**

Ministre de l'Économie, des finances et
de l'industrie

Dispositif(s)

Pratique établie
Sanctions pécuniaires

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Le Bronze Industriel (LBI), Ohlmann,
Schrub, Weldur, R & W Cushway & Co Ltd

Lire

le texte intégral de la décision

1.92 Mo

le communiqué de presse